Pluralisme
E.P.A.
Education Action solidaire
Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive
U.
F.S.U.

CTS : le cercle de craie caucasien

Dans la pièce de ce nom, Bertolt Brecht décrit l'épreuve à laquelle un juge soumet deux femmes qui revendiquent le même enfant. L'enfant est placé au centre d'un cercle de craie et la mère sera celle qui parvient à tirer l'enfant de son côté. Le juge remet finalement l'enfant à celle qui refuse d'écarteler ce dernier…

Il y a comme un cercle de craie autour des CTS. Ils ont pourtant clairement manifesté et exprimé la manière dont ils voient leur avenir.

L'unanimité du COPIL pour un statu quo

Le COPIL du 30 janvier réuni par la ministre des sports et chargé de travailler sur les suites à donner au rapport des tiers de confiance, c'est à dire de trouver une issue à la « *crise des CTS* », a pris connaissance des retours de la consultation des CTS en région. Tous les compte-rendus de ces rencontres convergent pour enterrer les scénarios de disparition des CTS, pour refuser la fin du statut, pour refuser les détachements.

L'association des DTN a dit qu'elle ne voulait pas de rôle hiérarchique sur les CTS. Elle a conclu par « le sport mourra de l'absence de compétences. »

Le président du CNOSF a dit qu'à titre personnel il ne voulait pas du détachement.

Toutes les expressions des syndicats convergeaient pour demander un statu quo et l'affectation des CTS en DRAJES.

L'association des DR a rappelé que la RGPP et la création des DRJSCS avaient éloigné les directions régionales des problématiques sportives. Les difficultés constatées ici et là ne sont pas à imputer au statut de CTS mais à la nouvelle organisation des services.
Nous partageons cette analyse. Les nouvelles entités créées pour mutualiser toujours plus ont dissous la question du sport dans un magma de santé et de cohésion sociale éloignant toujours plus les techniciens du sport de leur cœur de métier et de leur service d'affectation. Les réunions de service où l'on évoque aussi bien des questions d'hébergement d'urgence, de concours d'infirmier-ère-s, de politiques de la ville que de sport ou de jeunesse ont créé un fossé entre les services et les CTS, voire plus généralement les PTP jeunesse et sports.

Un émiettement des CTS : le scénario de l'Agence Néfaste pour le Sport…

Dans cette unanimité, le représentant de l'Agence Nationale du Sport, placé à gauche de la ministre, alors que la direction des sports était à sa droite, a joué une partition dissonante. Serait-ce la voix de son maître ? Frédéric Sanaur a rappelé que l'Agence était créée, qu'on ne pouvait plus faire comme si elle n'était pas là.
Il a indiqué que pour atteindre les objectifs qui lui ont été fixés, il fallait de la cohérence (sous-entendu avec ses objectifs) et pas de la tuyauterie (sous-entendu ce que font les autres que lui).

S'il s'est appuyé sur les textes de création de l'agence, il a ensuite mentionné les projets de décrets relatifs à l'organisation territoriale et aux compétences des DRAJES (il les avait donc, pas nous). Il a pesé sur des arbitrages pour avoir des appuis territoriaux. *Il est nécessaire de flécher et d'organiser les missions des acteurs, dit-il.* Il précise que les CTS en charge du développement sur les territoires seront affectés dans les DRAJES, que ceux en charge du haut niveau seront affectés dans les CREPS ou l'INSEP, et enfin ceux exerçant dans la haute performance rejoindront l'ANS.

L'association des DTN a réagi en pointant les risques de l'émiettement et de nécrose des missions à durée limitée.

EPA considère que l'exercice des missions de CTS doit pouvoir se faire dans les différents champs d'action que sont l'entraînement (HN et haute performance), la formation de cadres ou le développement de la discipline. Le développement des expertises dans chacun de ces domaines doit pouvoir être encouragé sans pour autant cloisonner celles-ci, car elles sont complémentaires.

Les questions adjacentes pour ne pas se fâcher (pas tout de suite)

Plutôt que d'aborder la proposition de l'Agence, les participants à la réunion ont repris certaines des préconisations du rapport des tiers de confiance : la DRH moderne, l'école des cadres et la GPEC ont été saluées comme des pistes intéressantes. Mais secondaires. Très rapidement il y a eu convergence pour poser la question des effectifs. Combien de CTS l'an prochain et pour l'olympiade à venir ? Combien de postes au concours ?
EPA a rappelé son exigence d'une ouverture de concours de Professeur de sport dans ses deux valences

Je cherche à prendre la bonne décision avec vous a dit la ministre (ah bon ?). Elle a promis des groupes de travail sur l'école de cadres, un CTM sur le sujet des CTS et une décision pour notre prochaine rencontre dont la date n'a pas été fixée.

Pour EPA les informations convergent vers un 4ème scénario d'émiettement du corps à la main de l'ANS, aux ordres de la ministre.
Au lieu de cloisonner les CTS, l'un à l'ANS, l'autre dans les établissements ou encore l'autre en DRAJES, il faut une même affectation pour tous au sein des DRAJES. Il faut en effet laisser la possibilité à chaque cadre technique de pouvoir faire évoluer sa carrière sur l'ensemble des missions d'un CTS mais également sur celles de CAS et formateurs.
Globalement, séparer les CTS au niveau de leurs affectations, c'est aussi le meilleur moyen pour des technocrates de supprimer des postes de fonctionnaires…
Dans cette perspective on comprend alors pourquoi la ministre est favorable à travailler sur un projet d'école des cadres, car les missions et les statuts sont à revoir. Son scénario de sortie de crise (cercle de craie !) est celui-là.

Des états généraux du sport ont été réunis, le mouvement sportif a été associé. Mis à part les réunions de fin 2019 en région, les CTS et l'ensemble des professeurs de sports n'ont jamais été associés en direct à une réflexion. Nous en appelons à des états généraux des CTS et professeurs de sport. Au minimum ils doivent dessiner leur avenir et ne doivent pas être enfermés dans des schémas envisagés par des hauts fonctionnaires dont le but n'est ni la promotion du sport, ni les médailles mais bien les économies et toujours moins de fonctionnaires.

Pierre Lagarde, Pierre Legendre, Marie-Christine Bastien